

**Procès-verbal du Conseil Municipal  
De la commune de villecroze du 3 septembre 2021**

Date de la convocation : 30 août 2021

Nombre de membres :

. Elus :	14
Présents :	9
. Votants :	12

L'an deux mil vingt et un et le trois septembre, le Conseil Municipal de Villecroze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en Mairie de Villecroze, sous la présidence de Monsieur Rolland BALBIS, Maire.

Membres élus présents : M. Rolland BALBIS, Mme Rose-Marie ESCARRAT, Mme Michèle CREDOZ, M. Vincent VAGH-WEINMANN, Mme Lydie BOTTACCHI Mme Martine FAYAUBOST, Mme Isabelle MICHEL M. Bertrand BUTIN, Mme Oana BRISCARU.

Absents ayant donné procuration: M. Pierre CONSTANS à Rolland BALBIS, M. Jean-Claude BASSE à Rose Marie ESCARRAT, M. Jean-Jacques PEIRANO à Bertrand BUTIN.

Absents excusés : M. Brice DELAHOUCHE et Mme Jessie MACCIO.

Secrétaire de séance : Bertrand Butin

**Point 1 - D 43 2021 : Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 28 juillet 2021.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés

-D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 28 juillet 2021.

**Point 2 - D 44 2021 : OBJET : Attribution du marché relatif à la rénovation urbaine du secteur Pré de Fine « Aire de stationnement et accès au parc des grottes – Tranche 1 »**

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 3 août 2021 propose, au regard de l'analyse réalisée par le groupement ALEP, de retenir les offres suivantes :

Lot 1 : Entreprise COLAS pour un montant de 291 443, 65 € HT comprenant la tranche ferme, la PSE 1 pour 1 400 € HT et la variante pour 12 195, 30 € HT.

Lot 2 : Entreprise SPP pour un montant de 204 875,85 € HT comprenant la tranche ferme et les PSE 1 à 6 pour 50 358,00 € HT.

En choisissant ces entreprises, le budget prévisionnel est respecté.

Cette délibération ne concerne pas les avenants qui pourraient intervenir par la suite, le conseil sera de nouveau réuni pour autoriser le Maire à les signer.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des présents et des représentés, l'attribution du marché selon les propositions de la commission et autorise le maire à le signer.

### **Point 3 : Affaires diverses**

**Acquisition Maison Toledo**

**Prochain Conseil Municipal**

**Tarifs communaux** : Eau / Terrasses / Cantine et périscolaire / Transport de tables et chaises.

**Piscine pour scolaires**

**Problèmes de vitesse sur les Routes Départementales 560 et 557**

**Journées du patrimoine**

À 14 h 30 la séance est levée.